



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSdM
tenue en vidéo-conférence le **LUNDI 1ER NOVEMBRE 2021****

Étaient présents:

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignantes :	Julie St-Pierre Catherine Grégoire Josée Vaillancourt Emmanuelle Racine-Gariépy
Personnel :	Noura Bennani, technicienne du service de garde
Parents :	Élisabeth Pelletier, vice-présidente Geneviève Dodin Benoit Valverde Daniel Herrera Hasna Rouighi
Autres :	Loubna El Abboudi, parent substitut Shannon Joutel, coordonnatrice, OPP Fabien Welp-Barr, membre de la communauté / GB EMSB

Étaient absents :

Élèves

1. Présences et vérification du quorum

À 18h08, la présidente constate quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

On corrige la date des points 3. et 4. On ajoute un point 6.e. *Communication école-parents* et un point 6.f. *Modification des RRI (résolution)*. L'ODJ tel que modifié est proposé par Geneviève Dodin, secondé par Emmanuelle Racine-Gariépy. Adopté sans opposition.

3. Adoption du PV de la séance ordinaire du 28 septembre 2021

Proposée par Benoit Valverde, secondé par Julie St-Pierre. Adopté sans opposition.

4. Suivis à la liste d'actions du 28 septembre 2021

Voir Annexe A.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion

En l'absence de membres du public, ce point est passé.

6. Affaires courantes de l'école

6.a. Point du service de garde

Pour la JP du 6 décembre, la sortie au Parc O est annulée, remplacée par une journée d'activités "maison" sur le thème de Noël (9\$ / enfant). Les membres remercient la technicienne d'avoir entendu leur demande d'intégrer plus d'activités abordables à la programmation annuelle dès cette première occasion.

6.b. Sorties éducatives modifiant l'horaire & campagnes de financement

Aucune ce mois-ci. Le prochain CPEPE est le jeudi 4 novembre.

6.c. Budget de l'école (présentation)

La direction explique :

- Fonds 1 : Budget régulier et fonctionnement de l'école (salaire, manuel scolaire, matériel didactique, activités de formation pour le personnel)
- Fonds 3 : Mesures probantes et innovantes pour la lecture, l'écriture et la mathématique (ex. : salaire pour orthopédagogue)
- Fonds 5 : Agir autrement pour le secondaire (ex. : salaire pour TES)
- Fonds 6 : Allocations supplémentaires du MEQ (mesures dédiées et protégées) : Dépenses pour soutenir le projet éducatif et les orientations de l'école (par ex. 33,000\$ pour les collations, 10,000\$ pour le tutorat au secondaire, 200,000\$ pour 3 enseignants-orthopédagogues en soutien)
- Fonds 7 : École montréalaise – Jeune public
- Fonds 8 : Ne s'applique pas à notre école
- Fonds 4 & 9 : Encaissements / décaissements relatifs aux frais de scolarité (le Fonds 4 collecte les recettes relatives aux frais de scolarité, campagnes de financement pour sorties et voyages, etc.)
- Fonds 6 : Service de garde (l'ajustement du budget a lieu vers la fin janvier)

Le "total central" (4,4 M\$) + le "total local" (1,9 M\$) représente le "total unité" (6,3 M\$), soit le budget total de l'école FACE.

Actuellement 21,000\$ en mauvaises créances. La direction signale que le Fonds 9 pourrait se retrouver en déficit s'il y a trop de mauvais payeurs. Cela pourrait s'avérer problématique pour le maintien de l'offre de services reliée au programme Beaux-Arts..

6.d. Déménagement de l'école

La direction annonce que le déménagement de l'ensemble des élèves et du personnel de l'école est

maintenant repoussé à la rentrée de septembre 2024. Une lettre devrait être envoyée aux parents demain.

Sur la bâtisse C-Colomb, la phase 2 des travaux en cours a pris du retard (environ 8 mois). On rappelle que le déménagement du volet primaire de l'école sera fait "clés en mains", aucun déménagement de matériel à prévoir (lutrins, etc, seront déjà présents dans l'autre bâtisse). Par contre pour le secondaire il y aura beaucoup de matériel à déménager. Le CSSDM est conscient, d'après la direction, que celle-ci a besoin d'un préavis d'au minimum 6 mois pour pouvoir organiser la délocalisation.

Les parents et les enseignants s'inquiètent du maintien dans les lieux actuels alors qu'on assure l'ensemble de la communauté que la bâtisse est 100% vétuste : la direction les rassure en rappelant que la sécurité de base est maintenue.

À leur demande, la direction partage le contenu de la lettre qui sera envoyée. L'assemblée s'entend pour demander des modifications substantielles afin qu'on s'assure que le message passe auprès des parents : on demande notamment d'inverser l'ordre des informations (en premier, les dates, en second, le financement). On s'interroge sur le caractère opportun d'entrer en détail dans les questions de financement des différentes phases de travaux, cela risque de mêler les esprits. On demande donc également d'alléger cette partie. On demande également que le CSSDM rassure la communauté sur le maintien sécuritaire des lieux actuels entre-temps.

6.e. Communication école-parents

Un parent s'interroge sur les raisons qui font que ce qui provient de l'école jusqu'aux parents, historiquement, est rarement adéquat à FACE. Parfois trop alarmant, parfois pas assez précis, parfois excessivement détaillé ou carrément l'inverse. Il prend l'exemple le plus récent de la lettre interdisant certains types de déguisements pour l'Halloween, qui a déclenché de nombreuses réactions auprès de parents perplexes. Il demande qu'un effort soit fait pour mieux calibrer le message. La direction rétorque qu'elle navigue à vue entre les parents angoissés et ceux plus détendus, et qu'aucun message ne pourrait être parfaitement adapté à la sensibilité de chaque parent. On souligne toutefois le travail remarquable des directions adjointes depuis le début de cette année.

6.f. Modification aux Règles de régie interne (résolution)

On rappelle que le CSSDM est en train de réviser le canevas des RRI pour les CÉ de ses écoles et qu'il s'agit donc uniquement de procéder ici à une insertion touchant le vote par courriel, et non une révision ou modification de fond en comble du contenu.

Résolution #20211101-01 -- à insérer aux RRI du CÉ de l'école FACE, volet CSSDM

Vote par courriel :

Exceptionnellement, les membres du CÉ peuvent se prononcer par courriel sur une question simple (oui/non ou choix d'une date par exemple) qui a déjà été discutée au préalable, selon les modalités suivantes :

- 1. Proposition de libellé par le proposeur (courriel à tous les membres, votants ou non)**
- 2. Modifications apportées par les membres s'ils le souhaitent (qu'ils soient membres votants ou non) ou Déclaration d'un second**
- 3. une fois que le libellé est déterminé, proposé et secondé, la présidence décide d'un délai raisonnable pour que l'ensemble des membres puisse se prononcer**

-- **obligatoirement** en format RÉPONDRE À TOUS (une réponse simple ne sera pas considérée comme un vote valide)

4. le vote est considéré valide dès que le quorum est atteint par le nombre de réponses envoyées

Proposée par Geneviève Dodin, secondée par Elisabeth Pelletier. Adoptée sans opposition.

7. Affaires courantes du CÉ

7.a. Conférences "Aider son enfant" (mesures 15022 et 15024)

La direction indique que la mesure 15022 ("bien-être à l'école") ne relève pas du CÉ et ne saurait donc être utilisée pour financer ces conférences. La mesure 15024 offre toutefois 2512\$ devant financer des activités d'"aide aux parents". Un membre propose d'y ajouter les 400\$ du budget de formation du CÉ. Approuvé à l'unanimité, ce qui donne donc un montant total de 2912\$ disponibles.

La secrétaire propose d'organiser un vote par courriel d'ici la prochaine séance afin de décider quelles conférences "réserver" et offrir aux parents.

7.b. Protocole d'entente CSSDM-EMSB

La représentante du CÉ au GB EMSB indique que les membres du GB ont reçu l'information qu'un document est prêt, et que seules les questions d'ordre de ressources financières et du partage des coûts sont encore à l'étude. L'assemblée demande que lui soit soumis ce document pour les aspects non financiers afin d'en examiner le reste du contenu en attendant la finalisation. La direction fera passer la demande à sa hiérarchie.

8. Rapport de la direction

Une marche à la mémoire de Romane Bonnier s'est tenue samedi dernier au départ de la cour de l'école FACE. C'était, malgré la terrible occasion, le lieu de retrouvailles et de réconfort pour l'ensemble des participants. La fête de l'Halloween a eu beaucoup de succès, ainsi que l'événement Cross-Country au parc Jeanne-Mance, malgré une météo plutôt mauvaise. Une bonne harmonie règne au sein de l'équipe école.

9. Rapport des autres membres

9.a. Présidence

Rien à signaler si ce n'est une excellente collaboration avec la direction.

9.b. Représentant du GB EMSB

Les parents EMSB souhaitent installer des purificateurs d'air dans les classes de leurs élèves, mais ont été confrontés à une fin de non-recevoir par le CSSDM, à qui appartient la bâtisse. Ils perçoivent ceci comme une discrimination injuste vis-à-vis des autres écoles EMSB, qui, elles, disposent toutes de purificateurs dans leurs locaux. Le GB a également demandé que le Health & Safety Agent de la EMSB puisse procéder à des mesures de la qualité de l'air dans l'école, ce qui a également été refusé. Le GB s'est donc tourné vers le responsable Santé et Sécurité du CSSDM, à

qui ils souhaitent demander de procéder à des mesures selon les standards retenus par la EMSB pour ses écoles.

Cette situation reflète les inquiétudes de l'ensemble des membres du GB vis-à-vis d'éventuels mécanismes de médiation présents dans l'Entente CSSDM-EMSB à venir.

9.c. Conseil des élèves

Le conseil est formé, mais les dates de rencontres du CÉ n'ont pas encore été communiquées aux représentants. Ils seront là à la prochaine rencontre. La "maison hantée" organisée pour l'Halloween pour les 5e-6e année a été organisée en dernière minute mais un grand succès.

9.d. Enseignants

Cours de Gardien averti (6e année) ainsi que le cours Je me garde (5e année) offerts par la Croix-Rouge : les infos seront envoyées sous peu aux parents.

9.f. Comité de parents CSSDM

La première rencontre a surtout servi à élire des représentants sur divers comités.

9.g. OPP

Beaucoup de projets en cours, calendrier à venir. Une première rencontre prometteuse avec M. Kronström-Richard et Mme Harriet : des affiches Tel-Jeunes et Kids' Help Line seront accrochées dans l'école ; organisation d'ateliers axés sur la bienveillance ; initiative de verdissement avec le concours de l'École des métiers de l'horticulture ; installation d'un "banc des copains / Buddy Bench" dans la cour.

9.h. Fondation

La Fondation a tenu son AGA le 19 octobre et nommé de nouveaux membres sur le CA. La présidence est désormais occupée par Mary Jeanne Phelan, la secrétaire est toujours Véronique Massin et le trésorier est toujours actuellement James Prior, soutenu par Mallika Malan. Catherine Vidal demeure sur le CA et s'assurera d'épauler Mary Jeanne. Elle continuera de représenter la Fondation au CÉ CSSDM. Chez les enseignants, Marie-Eve Arseneau et Theodora Stathopoulos sont les 2 représentantes. Nous avons fait une invitation générale aux autres membres du corps enseignants, et des invitations personnalisées à plusieurs enseignants impliqués et qui connaissent bien l'école, sans succès. Nous aimerions vraiment impliquer des membres du personnel du côté CSSDM, ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais nous sommes chanceux d'avoir 2 enseignants (ce fut longtemps une seule) dans notre CA. À titre d'info, les autres membres du CA sont Salif Thiam et Kristelle Holliday, pour un total de 9 personnes.

Activités en cours: la prévente de paniers de légumes bio s'est terminée cette semaine: 188 paniers ont été vendus! La livraison est prévue le 9 novembre dans la cour de l'école. Le service de garde est au courant. Beau succès pour cette campagne fort appréciée

La vente de sapins de Noël est commencée! la Fondation École FACE vous offre la possibilité de vous faire livrer votre sapin de Noël et ses accessoires à domicile. Dépêchez vous! L'année passée, il y avait rupture de stock. Rendez-vous sur www.bosapin.com et entrez le code promotionnel : 2021face

Ou visitez : <https://www.bosapin.com/fr/boutique/code-promo/2021face>

Vous n'avez qu'à choisir votre sapin, votre date de livraison et votre mode de paiement. Vous pourrez régler votre achat en argent comptant au livreur ou en ligne par carte de crédit, et ainsi, être absent si nécessaire, lors de la livraison.

Nous vous encourageons de partager ce code 2021face avec vos amis et vos proches vous remercions à l'avance pour votre contribution envers la Fondation École FACE.

10. Affaires diverses

a. Échéances de bulletins

La direction rappelle que cette année encore, il n'y aura que 2 bulletins, en janvier et en juin. La première communication, habituellement envoyée en octobre, est cette année envoyée aux parents en novembre, à la place du 1er bulletin habituel. Elle rappelle également que la pondération de la 1e et 2e sessions scolaires a été modifiée.

b. Vaccination Covid pour les 5-11 ans

Un parent demande si la campagne de vaccination sera organisée à l'école pour les enfants, comme cela a été le cas pour les élèves du secondaire en septembre. La direction indique que la SP ou le CIUSSS enverront une communication aux parents à cet effet : à l'heure actuelle, rien n'est clair.

Un parent demande où en est l'usage des tests rapides à l'école : la direction répond que l'équipe de direction a été formée mais qu'ils nécessitent un nouveau formulaire de consentement. On souligne que certains enfants sont retournés chez eux après ce test.

La direction rappelle que la désinfection des surfaces et la ventilation manuelle (ouverture des fenêtres) continuent.

c. Suivi sur la politique de lutte contre l'intimidation

Un parent demande quand le CÉ a fait son dernier suivi sur le plan de lutte et souligne que sur les 3 liens présents sur le site web et pointant supposément vers ce plan, 2 sont vides ou ne marchent pas. La direction vérifiera et procèdera aux correctifs nécessaires.

Il souligne que les parents ne savent souvent pas quelles démarches accomplir lorsque leur enfant est victime ou témoin d'intimidation. La direction s'étonne de cela et rappelle qu'il faut immédiatement en informer la direction adjointe responsable, qui s'assurera de faire les suivis adéquats.

11. Levée de séance

À 20h18, l'ordre du jour étant épuisé, Geneviève Dodin propose de lever la séance, secondée par Élisabeth Pelletier. Pas d'opposition.

Prochaine rencontre : 14 décembre 2021, en ligne.

--

Geneviève Dodin
24 novembre 2021

ANNEXE A

LISTE DE TÂCHES suite à la séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue en visioconférence le **MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**

#	Action	Responsable	Échéance	Statut
1	Partager le PV de la séance du 26 avril et 21 juin 2021 sur le site web de l'école	Direction	NOVEMBRE	Fait
2	20210928 - Envoyer le document Programme Beaux-Arts à l'ensemble des membres	Secrétaire	NOVEMBRE	À faire (direction)
3	20210928 - Inviter les membres de la communauté ciblés par l'assemblée à se joindre au CÉ	Présidence	NOVEMBRE	En cours
4	20210928 - Partager les dates de rencontres retenues sur le site de l'école	Direction	NOVEMBRE	Fait
5	20210928 - Monter un tableau récapitulatif des sorties éducatives pour un meilleur suivi global par niveau	Direction Dir. adjointes	DÉCEMBRE	
6	20210928 - Réviser les RRI au chapitre des rencontres virtuelles	Présidence	DÉCEMBRE	
7	20210928 - Émettre des propositions d'affectation pour les budgets du CÉ (400\$ formation, 400\$ fonctionnement)	Tous	DÉCEMBRE	
8	20210928 - Émettre une recommandation à l'attention du CSSDM au sujet de la date du déménagement du primaire	Tous	FÉVRIER	
9	20210621 - Revoir le schéma et l'offre d'activités lors des JP du sdg de l'école	Direction Tech. sdg	FÉVRIER	

DOSSIERS À SUIVRE :

- 20190128 - Projet éducatif : Moyens de mise en oeuvre
- 20210426 - Entente : Suivi conjoint avec GB EMSB sur la progression des négociations entre les deux CSS (comité bipartite ou document partagé)
- 20210125 - Suivi sur la demande d'apaisement de la circulation (dos d'ânes) sur la rue University